



## Attestation de résidence ou changement de résidence

Pour une **attestation de résidence** : personnes de nationalité française, et les personnes étrangères.

Pour une **attestation de changement de résidence** : personnes de nationalité française, et les personnes de la communauté européenne, qui déclarent partir définitivement de France, pour aller s'installer à l'étranger, ou en Métropole, ont besoin d'une attestation de changement de résidence, destinée aux services des douanes.

Cette démarche est obligatoirement réalisée en Mairie.

Pour une **attestation de résidence**, les pièces à fournir :

- une déclaration sur l'honneur indiquant leur domicile sur la commune
- le contrat de location, ou le titre de propriété
- la dernière quittance de loyer, ou le dernier avis d'imposition foncier
- la pièce d'identité
- [Formulaire à remplir et à remettre](#)

Pour une **attestation de changement de résidence**, les pièces à fournir :

- établir une déclaration sur l'honneur indiquant leur adresse de destination, ainsi que la date de leur départ
  - le contrat de location, ou le titre de propriété
  - la dernière quittance de loyer, ou l'avis d'imposition foncier
  - leur pièce d'identité
  - document justifiant de la nouvelle adresse à l'étranger (contrat de travail, de location, attestation ..... )
  - [Formulaire à remplir et à remettre](#)

Au vu de ces pièces, l'attestation de résidence sera établie et signée par Monsieur le Maire.

**Le délai d'obtention de ce document est de 8 jours.**

**« Faire une fausse déclaration écrite, établir un faux certificat, tromper ou tenter de tromper en utilisant des faux pour obtenir un droit (ou pour en priver quelqu'un) est**

***réprimé sur le plan pénal. Le fait que la fausse attestation ne soit pas explicitement établie sur l'honneur ne retire rien à l'infraction »***

## **Contact**

[Direction des affaires générales](#)

Mairie de Trappes

1 place de la République

78190

Trappes

[01 30 69 17 00](tel:0130691700)

Lundi : de 13h à 19h30

Mardi au jeudi : de 13h15 à 17h

Vendredi : de 13h15 à 17h

**Directrice** : Isabelle Garcia